

NOUVEAU

WEBINAIRE

Compétences et devoirs des responsables d'entreprise en matière de comptabilité

À PROPOS

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance de l'entreprise. Il représente la haute direction de la société.

Selon le code des obligations, il est chargé de l'organisation de la comptabilité, du contrôle financier et de la planification financière, pour autant que cette dernière soit nécessaire.

Il répond des endettements déloyaux qui portent atteinte à la société, aux actionnaires ou aux créanciers. Un exemple classique est l'absence « d'avis au juge » en cas de surendettement. Les membres du conseil d'administration se doivent donc d'acquérir les connaissances suffisantes en matière de comptabilité afin d'assurer leur diligence en ce domaine.

Dans ce webinaire, examinez les acquis de base en comptabilité (type de comptabilité et son organisation, les états financiers, etc.) que tout dirigeant doit impérativement maîtriser dans l'exercice de son mandat.

OBJECTIFS

- Connaître les compétences et devoirs des responsables d'entreprises en matière financière
- Distinguer les principaux documents comptables de la société et les informations pertinentes qui s'y trouvent.
- Connaître les cas de difficultés financières prévus par la loi qui demandent impérativement d'agir.
- Poser les bonnes questions et dialoguer efficacement avec les responsables comptables et financiers.

INTERVENANTE

Carmen de los Santos
Master en management - EOS Advice Sàrl.

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

LIEU
FER Genève

DURÉE
1h30
en ligne

PRIX
Membre
Gratuit
Non-membre
CHF 150.-